



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES
SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

Privas le 15 juin 2020

DEMAIN COMME HIER ?

Comme si l'histoire du covid 19 était finie ou effacée d'un simple coup de vent !

Chères, chers collègues,

Nous sommes interpellés par bon nombre d'entre vous depuis les diverses communications qui se sont succédées au sein de la collectivité, concernant la seconde phase du déconfinement.

Vous constatez qu'entre le message politique bienveillant du Président, traduit administrativement par la direction générale, puis revu et corrigé dans les services de certaines directions à toutes les sauces, c'est le grand écart ! à un point que vous ne vous y retrouvez plus, **Président, DRH , N+1, N+2...**

En effet, :

- Vous témoignez que le télétravail n'est plus priorisé pour certains agents à risques ou ayant des enfants qui ne peuvent être scolarisés.
- Vous rapportez que les moyens sanitaires sont fournis en vrac ici ou là, en volume insuffisant, sans les flacons ou vaporisateurs qu'il faut apporter de chez soi, alors que l'ARS préconise du gel hydro alcoolique comme dans toutes les administrations, commerces ...sauf les services départementaux : ce qui interpelle !!!
- Ou encore le bel exemple de l'hôtel du département où avant la remarque d'un de nos représentants on ne trouvait pas de gel hydro alcoolique à l'entrée du public ; fallait-il que les personnes accueillies sur rendez-vous passent par les toilettes pour se laver les mains, comme cela était demandé dans certains sites du département ? Bel accueil pour économiser du gel !
- Vous exprimez les craintes à reprendre l'activité lorsque vous êtes concernés par les pathologies dites à risques et que votre métier n'est pas ouvert au télétravail...car les conditions sanitaires mises en places sont préoccupantes, voire pires, insuffisantes.
- Vous alertez sur des réunions pouvant regrouper plus de 10 personnes qui sont programmées en présentiel avant même de connaître la suite des conditions sanitaires...
- Vous nous sensibilisez sur la planification de vos congés d'été pouvant être annulés afin de rattraper le temps perdu...
- Vous souffrez de l'infantilisation avec laquelle on vous gère...
- Pour certains, il existe un sentiment de culpabilité à rester au domicile, alors même (qu'un document médical atteste de leur vulnérabilité et qu'en tout état de cause les certificats d'isolements sont valables et courent tant qu'un décret national y mettant fin n'est pas publié), tout ça par peur de jugements hostiles, voire de représailles...
- Vous laissez supposer que la course à la productivité n'a pas de limite, même en temps de crise ! Les dirigeants affichent un cynisme sans borne. Les personnels mis en avant pendant

la crise sanitaire vont bien vite redevenir invisibles. La vision court-termiste reste l'alpha et l'oméga économique, comme dans le secteur privé.

- Et encore...

que de constats déplorables en face d'un discours de bienveillance de notre Président du Conseil Départemental ?????

Alors chères et chers collègues, nous vous invitons sans délais à consulter par tous les moyens la Direction des Ressources Humaines afin de faire procéder à un arbitrage, conformément à la réunion qui regroupait le DGS, la DRH et les secrétaires généraux des 3 syndicats de l'institution.
N'hésitez pas à relayer votre démarche auprès des membres du CHSCT.

Nous ne pouvons pas admettre que les propos du Président soient pris à la légère et que ce que nous venons de vivre puisse laisser insensible quelques têtes pensantes pour des raisons économiques. N'oublions pas que l'exécutif départemental, dès le début de la crise sanitaire a pris toutes les dispositions pour protéger ses salariés.

Nous nous inquiétons donc sur les conduites managériales brutales qui apparaissent en raison de la différence d'appréciation que peut avoir le personnel face à cette maladie.

Tous les agents réagissent en effet différemment face à la peur : il faut donc que la chaîne managériale en tienne compte ; l'aspect psychologique est fondamental pour que la sortie du confinement se passe pour le mieux et dans la plus grande sérénité.

Enfin pour conclure nous ne passerons pas sous silence votre amertume concernant la mesure restrictive du département concernant l'attribution de la prime covid 19.

Le gouvernement l'avait annoncée, elle est bien réelle, mais pour une minorité !

SAVOIR ET COMPRENDRE, NOTRE ENGAGEMENT POUR VOUS.

L'équipe FORCE OUVRIERE